

Un zeste de vague à l'âme

SAINT-BLAISE La Société de sauvetage du Bas-Lac (SSBL) baptise «Arens V» aujourd'hui. Son nouveau canot semi-rigide de 6,8 mètres est désormais appelé à intervenir sur tous les hauts-fonds de l'est du lac de Neuchâtel

Par
Christiane Meroni

Le baptême d'«Arens V», le nouveau canot d'intervention de la Société de sauvetage du Bas-Lac (SSBL), se déroule en début d'après-midi au port de Saint-Blaise. En présence d'un parterre de personnalités politiques cantonales et communales, des soixante membres de la SSBL et de la marraine du nou-

veau canot, la station de Nice de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM).

«Ce canot est la cinquième unité de ce type que la société a pu acquérir grâce à de généreux donateurs. A l'instar des quatre précédents canots, nous l'avons baptisé «Arens» en mémoire du nom qu'a porté la localité de Saint-Blaise jusqu'au 13^e siècle», explique le président de la SSBL, Bruno Mannino.

La société, dont le but est d'assurer un secours prompt et

efficace aux personnes et embarcations en danger sur le lac, est née en 1934. Jusqu'en 1965, année où elle a inauguré son premier canot à moteur d'intervention, ses membres ont assuré les sauvetages au moyen de deux baleinières, à huit et douze rameurs. Elles sont toujours utilisées aujourd'hui, mais à des fins sportives.

Depuis dix ans, une convention lie la SSBL au Service d'incendie et de secours de Neuchâtel (SIS). Avec l'«Orielette», le SIS est responsable sur le territoire neuchâtelois du lac. Avec leur canot, la SSBL intervient principalement sur les trois hauts-fonds de l'est du lac. Soit, la pointe de Marin, la baie de la Tène et celle de Gampelen.

Au cours des dix dernières années, la SSBL a assuré 169 interventions (32 rien qu'en 2004) tirant d'affaire 245 personnes en difficulté.

Ses membres sont tous volontaires et non rémunérés. Depuis la constitution de la société, les interventions ne sont, en principe, pas facturées aux victimes. /CHM



Avec «Arens V», l'équipe peut intervenir au quart de tour à chaque alerte que lui transmet la centrale de la police cantonale neuchâteloise.

PHOTO MARCHON

Un canot avec «pedigree»

L'équipe d'intervention de la Société de sauvetage du Bas-Lac est composée d'une dizaine de personnes capables de pratiquer une réanimation pédiatrique et, ou, cardio-pulmonaire. Chaque intervention exige la présence de trois sauveteurs.

L'«Arens V» est un semi-rigide de type Tornado. Il offre six places et mesure 6,8 mètres de long. Son moteur Mercury de 115 chevaux est

alimenté par un réservoir d'essence de 120 litres. Son pont de fixation et ses saisons l'autorisent à tracter du matériel sanitaire de première urgence.

L'équipement radio d'«Arens V» permet au nouveau canot d'être en liaison constante avec le Service d'incendie et de secours (SIS), la police cantonale et tous les autres organes de sauvetage du lac de Neuchâtel. /chm

Entre dépit et réactions

COLOMBIER Face au choc du déficit 2004, le Conseil général va mener des réflexions relatives aux finances

C'est un Conseil général de Colombier unanime, mais préoccupé, qui a accepté jeudi soir les comptes communaux 2004. Ils bouclent avec 2,2 millions de francs de déficit.

Face à cet «electrochoc», dû surtout à des rentrées d'impôts de deux millions inférieures aux prévisions et à une part accrue à la péréquation intercommunale, le Conseil communal va plancher sur un nouveau plan financier. Il le fera avec la commission financière, laquelle a exprimé son dépit.

Coefficient fiscal en cause

Tout en notant la bonne gestion de la commune sur les points qui sont de sa réelle compétence, elle a incité les groupes à mener une réflexion politique et financière d'ici au prochain budget.

Mécontent du résultat, le groupe socialiste pense que la commune devra procéder à une hausse du coefficient fiscal supérieure à la dernière ré-

duction de cinq points décidée par la droite. Si une hausse d'impôt devait être envisagée, affirment les libéraux, elle devrait être accompagnée d'un plan de réduction réaliste des dépenses. Les radicaux ont souhaité une réaction rapide des autorités et s'en sont pris aux conséquences des décisions ou des projections financières peu fiables de l'Etat. Dans la foulée, les élus ont accepté à l'unanimité une initiative communale qui demande au Grand Conseil de réviser la péréquation en y neutralisant l'effet du désenchevêtrement canton-communes.

En ces temps de vaches maigres, le rapport prévoyant une dépense de 100.000 francs pour le 100^e anniversaire du collège des Vernes a suscité des réserves. Si les socialistes étaient prêts à l'accepter, les groupes radical, libéral et UDC, sans enterrer la fête, ont demandé qui son redimensionnement, qui la recherche

d'autres financements. L'exécutif a retiré sa demande de crédit et reviendra avec un rapport remanié. En revanche, par 35 voix contre trois, 80.000 francs ont été débloqués pour une interconnection sécurisée par fibres optiques entre le bâtiment de l'administration et d'autres édifices communaux.

Pas d'élus UDC au bureau

En fin de séance, le Conseil communal a souhaité que le rapport qu'il a demandé à des experts sur la zone 30 km/h soit soumis à une commission du législatif. Le plénum, d'accord avec cette procédure, sera saisi du dossier à la fin de l'été. Puis le libéral Arnaud de Coulon a été désigné à la présidence du Conseil général, où il succédera à Evelyne Staub. Même si les radicaux les ont enjoint à prendre leurs responsabilités, les élus UDC n'ont revendiqué aucun poste au sein du bureau du législatif. /AXB

Les Baladins à nouveau sur scène

BEVAIX «Le Fantôme de l'apéro» investit jusqu'à fin mai le théâtre du Plan-Jacot. Lequel a été transformé en cabaret

Le théâtre du Plan-Jacot, à Bevaix, s'est transformé depuis hier en cabaret avec des tables de bistrot qui envahissent même la scène. C'est que la nouvelle création musicale des Baladins, intitulée «Le Fantôme de l'apéro» se

déroule dans un bar d'hôtel. Un lieu où la musique est bonne et où les dix acteurs de la troupe interprètent des chansons populaires ou plus intimistes. Ecrite par Pascale Béguin, cette création a été mise en scène par Catherine Pauchard, tandis que Ber-

nard Contesse dirige la partie musicale. /comm-flv

A découvrir ce soir à 20h30 ou demain à 17 heures. Autres représentations les 12-14-21-22-28 et 29 mai. Réservations au tél. 032 846 23 76 ou au 079 284 54 57

PUBLICITÉ

L'EXPRESS L'impartial

Spécial hôpital Pourtalès

Mardi 3 mai 2005

Ce supplément ne peut pas être vu séparément.

> **Mardi**
notre supplément dans

L'EXPRESS